# « Nous gardons même les enfants la nuit »

L'association Do l'enfant Dom, qui propose de garder les enfants en horaires décalés, s'implante à Saintes. Entretien avec sa directrice, Élodie Chourrier.



La directrice de Do

l'enfant Dom, Élodie Chourrier, se doute que son planning de gardes sur Saintes va vite exploser. PHOTO S.D. © Photo

Durand Stéphane

« Sud Ouest ». Do l'enfant Dom, dont le siège social est à Fouras, vient de créer une antenne à Saintes. Quel est le principe de votre association ?

Élodie Chourrier. Notre association, qui a vu le jour en 2007, et qui intervient déjà dans le Pays rochefortais et la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, a pour but de venir en aide aux parents qui travaillent en horaires décalés le soir, la nuit, ou qui embauchent très tôt le matin, afin de garder leurs enfants à leur domicile. Nous n'intervenons qu'en dehors des heures d'ouverture des autres modes de garde. C'est-à-dire à partir de 18 heures le soir et jusqu'au lendemain matin. Mais aussi le week-end. Nous prenons en charge des enfants depuis la sortie de la maternité jusqu'à 13 ans. Nous fonctionnons avec six intervenantes qui possèdent au moins un CAP petite enfance.

# Considérez-vous d'autres modes de garde comme le baby-sitting comme de la concurrence ?

Surtout pas. Cherchez une jeune étudiante qui veuille bien se lever à 4 heures du matin pour aller garder un enfant... Ce sera compliqué à trouver. Nous ne sommes pas sur le même créneau. Notre association est subventionnée par différents partenaires dont la CAF de la Charente-Maritime et les collectivités, ce qui nous permet de répondre aux attentes de familles qui n'ont pas, au départ, les moyens de faire garder leurs enfants. Nos bénéficiaires

sont d'ailleurs souvent des femmes seules, parfois des hommes, avec un ou des enfants à charge.

## La mairie de Saintes vous a donc accordé une subvention pour vous installer ici.

Oui. Nous avons une subvention de 10 000 euros. Ce qui représente environ 80 heures d'interventions à Saintes par mois. Soit 800 heures par an. Ce qui va nous permettre, en 2011, d'intervenir auprès de dix à douze familles. Ces dernières nous paierons à l'heure en fonction de leur quotient familial. Avec les aides de nos partenaires, ça peut aller de 50 centimes d'euro à deux euros de l'heure. Sans compter qu'il y a une déduction fiscale de 50 % de la dépense.

#### Vous devez être accueilli comme le messie par certaines familles ?

Sans nous, certains parents ne pourraient pas travailler. 71 % de nos bénéficiaires, qui adhèrent de fait à l'association, sont des parents isolés. Nous intervenons par exemple à Royan, chez un homme qui vit avec ses trois enfants. Il est rippeur, c'est-à-dire qu'il assure la collecte des ordures ménagères. Il part travailler à 3h30 du matin. Si l'une de nos intervenantes ne venait pas chez lui, à cette heure, pour garder ses enfants, je ne sais pas comment il pourrait s'en sortir. Nous avons d'autres cas comme celui-ci.

# Quels types de métiers exercent les parents qui font appel à vos services ?

La plus grande partie de nos gardes se fait entre 6 et 9 heures le matin et entre 18 heures et 21 heures le soir. On trouve des parents qui sont aides-soignants ou hôtesses de caisse. Ceux qui travaillent dans la restauration sont également concernés. Et là, c'est no limit. Ils peuvent débaucher à 2 heures du matin. En 2010, nous sommes intervenus auprès de 52 familles sur les territoires de Royan et de Rochefort. Ce qui correspond à 3 690 heures de garde.

### Vous devez être submergé par les demandes ?

Il est évident que notre association répond à un réel besoin. A Rochefort, par exemple, nous avons quinze familles sur liste d'attente. Je sais qu'à Saintes, où le centre de loisirs du Pidou va mettre à notre disposition un bureau en cas de besoin, notre emploi du temps va vite se remplir. En sachant qu'il nous faut établir un planning quinze jours à l'avance. C'est la seule chose que nous demandons aux familles, même si parfois ce n'est pas évident.

Pour plus de renseignements, joindre Élodie Chourrier à l'association Do l'enfant Dom, au 05 46 84 09 48

 $Source: SudOuest\ du\ 18/03/2011$ 

Auteur : Stéphane Durand